

CONSEIL D'ECOLE**12 novembre 2020 de 18h 00 à 19h30**

*Rappel des règles de fonctionnement du conseil d'école
 Désignation de la secrétaire de séance : Mme De Freitas (enseignante)*

Personnes présentes :

Education Nationale : Mme De Freitas (enseignante de la classe de petite section), Mme Chandellier (enseignante de la classe de moyenne section) et Mme Convain (directrice et enseignante de la classe de grande section)

Parents élus titulaires :

Pour la liste libre de parents : Mmes **HELLEU LLYOD** et **KISSITA, M. AUSSEUR**

Municipalité :

M. Malheiro, élu au conseil d'école de la maternelle Jacques Prévert

Sont absent(e)s et excusé(e)s : Mme Hanni responsable de site des accueils de loisirs

Ouverture de la séance à 18h00**Ordre du jour (modifications dû aux nouvelles informations de rentrée des vacances de la Toussaint)****1. Rentrée 2020****a. Présentation de l'équipe, des classes, des effectifs, information sur le nombre d'enfants à besoins particuliers et le nombre d'AVS**

3 classes : 1 classe de petite section, 1 classe de moyenne section et 1 classe de grande section

Niveau	Enseignant	Effectif
PS	Mme De Freitas	24
MS	Mme Chandellier	21
GS	Mme Convain	20
DIRECTRICE	Juliette CONVAIN	TOT : 65 élèves

Nombre d'enfants à besoins particuliers : 2 en attente d'AVSi (auxiliaire de vie scolaire individuel)

PAI (projet d'accueil individualisé) : 1

La psychologue scolaire est nommée : Mme Florence DARCHEZ

Une enseignante référente pour les élèves concernés par les handicaps est nommée sur notre secteur : Mme Anne DEMARLY.

Médecins scolaires : Docteur TELL et Secrétaire médicale Mme ANELKA.

b. Informations concernant les protocoles sanitaire et Vigipirate renforcés au niveau de l'école (organisation, évolutions)

➤ **Le protocole sanitaire renforcé :**

Suite à la parution du protocole de la fin du mois d'août et celui renforcé du mois de novembre, l'école a décidé de constituer deux groupes sur l'école :

- Groupe 1 : classe de petite section
- Groupe 2 : classes des moyens et des grands.

Ces groupes fonctionnent de façon indépendante sur le temps scolaire et périscolaire.

Pour chaque groupe, des espaces dédiés sont au maximum favorisés (salle de motricité : temps d'accueil du matin et du soir, toilettes et rampes nettoyées régulièrement, brassage des élèves contrôlé au niveau de l'ordre de passage des classes dans les couloirs). Les deux récréations des deux groupes se succèdent donc les points de contacts de la structure du toboggan sont désinfectés pour permettent aux enfants de pouvoir l'utiliser. Les vélos ne sont plus sortis pendant la récréation. Les activités de glisse pourront être maintenues pendant un créneau de sport par classe (désinfection des vélos après chaque utilisation). Le matériel de motricité utilisé est désinfecté ou mis de côté entre chaque passage de groupe.

Accueil du matin et sorties échelonnées (qui fonctionnent bien) :

- **Accueil du matin : 8h20 PS – 8h25 MS/GS.** Avec la venue de l'hiver et le froid, les parents rentrent dans la cour pour pouvoir permettre l'accueil des élèves dans la salle de motricité.
- **Sorties : 16h20 PS – 16h25 MS/GS**

Organisation en interne :

- Aération augmentée des locaux (15 minutes toutes les deux heures : pendant chaque récréation, lors de la pause méridienne)
- Doublement de la récréation du matin : PS (10h-10h30) – MS/GS (10h30-11h)
- Organisation en amont, quand cela est possible, de la répartition du matériel de motricité : exemple : utilisation des cerceaux, balles, foulards... Ou désinfection du matériel par les enseignants et agents/atsems. Nettoyage lingette des futurs parcours moteur (points de contact).

En début d'année, accueil des PS en classe et sortie par la cour. Pour les MS/GS tout se faisait dans la cour.

Les enfants se sont très vite adaptés. Les parents sont moins regroupés devant la grille (répartis soit devant la grille soit devant l'entrée de l'école). Les sorties et les entrées restent par la même porte car il n'est pas possible pour l'instant de s'organiser autrement (ce point sera développé dans un second temps).

Le protocole ainsi organisé a été adopté par tous lors de réunions.

En cas d'absence non remplacée : la répartition des élèves sera prévue (même liste d'enfants répartis dans les mêmes classes) afin de permettre d'assurer au mieux le respect du protocole sanitaire et la sécurité de tous.

Point information COVID : Un document a été transmis à toutes les familles dans le cahier de liaison pour informer sur les démarches à suivre lorsque l'enfant présente des symptômes / est positif / est cas contact.

Nous sommes tenus de vous informer lorsqu'un cas est confirmé dans l'école sans pour autant qu'il y est éviction de la classe.

Nous vous rappelons également que les familles jouent un rôle essentiel et qu'en cas de symptômes évidents ou une fièvre supérieure à 38°, l'élève est considéré susceptible d'avoir la covid.

Pour rappel, si votre enfant est susceptible d'avoir la covid-19 pour les raisons suivantes :

- **présentant des symptômes à la maison ou à l'école.**

La procédure est la suivante :

o rester à domicile

o Éviter les contacts

o Consulter un médecin

o Si les symptômes ne sont pas banaux ou persistent, le retour à l'école ne se fait que si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. A défaut le retour se fait après 7 jours s'il y a disparition des symptômes.

- **Si l'élève est contact à risque :**

La procédure est la suivante :

o rester à domicile

o Éviter les contacts

o Consulter un médecin

o Suivre les recommandations de l'assurance maladie.

o L'élève revient 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé. Si la personne vit sous le même toit, l'enfant doit rester à la maison pendant toute la durée des symptômes de cette personne puis encore 7 jours supplémentaires. Ensuite, si l'enfant n'a pas de symptômes, il peut revenir à l'école.

Si un élève est testé positif, il ne doit pas revenir à l'école avant le délai défini par son médecin et au plus 7 jours après le test ou le début des symptômes.

La classe est évacuée de l'école seulement si 3 enfants de fratries différentes sont positifs à la covid.

Question des parents d'élèves : Est-ce que les parents doivent prévenir l'école si l'enfant est cas contact d'un membre de la famille qui serait cas positif avéré au Covid ?

Réponse :

Dans tous les cas, veuillez-nous en informer via le mail ou par le téléphone de l'école. Il faut prévenir l'école. Si l'enfant est seulement cas contact, l'information restera confidentielle au sein de l'équipe enseignante et ne sera pas divulguée aux familles.

➤ **Le protocole Vigipirate renforcé :**

Simultanément au protocole sanitaire 2 (du mois de novembre), l'école est passée en plan Vigipirate Urgence Attentat avec un contrôle accentué des entrées et sorties qui entraîne la restriction à 1 adulte par élève accompagné ou récupéré à l'entrée de l'école (contrôle des identités et sacs, contrôle par filtrage interphone renforcé : la vision de l'image de l'interphone est détériorée. Cela a été signalé à la mairie).

Nous devons redoubler de vigilance. Nous demandons à tous les parents d'être attentifs et de nous signaler un comportement ou individu suspect.

Si une nouvelle personne vient chercher un enfant, veuillez à compléter la fiche violette, fiche de renseignement distribuée en début d'année, avec l'enseignant.

Pour favoriser ce contrôle de la grille d'entrée de l'école, le matin, un système de roulement entre les professeurs est organisé. Un enseignant sera présent tous les matins devant la grille. Les deux autres enseignants, les agents/ATSEM accueilleront les élèves des trois classes avec un renforcement de la surveillance de la part des animateurs.

Les sorties de 16h20 jusqu'à 16h30 : pour des questions d'organisation interne, il n'est pas envisageable d'effectuer une surveillance de la grille de la part de l'équipe enseignante. Un accord avec l'équipe d'animation a été mis en place pour que l'ouverture et la surveillance des entrées/sorties de la grille soit effectué par un(e) animateur(ice).

Lors d'une réunion avec un responsable de mairie, j'ai pu obtenir le recrutement d'une personne qui sera sur l'école à partir du vendredi 13 novembre 2020. Cette personne facilitera la vie de l'école sur plusieurs points : les entrées et sorties des classes, la gestion des retards de certaines familles, la transmission des messages téléphoniques, la gestion de l'interphone sur le temps scolaire et lors de la pause méridienne, l'aide à la désinfection des locaux, ect..

c. Bilan de la première période par classe (projets en cours, climat scolaire) / Projets sur l'année

- **Classe GS :**

« Rentrée compliquée : pas de directrice ni d'enseignante pour la classe de moyennesection. Trois premières semaines difficiles : des remplaçants se sont succédés pour la classe de moyenne section avec plusieurs journées parfois sans remplacement (Mme de Freitas et moi-même avons dû accueillir un grand nombre d'élèves alors que nous devons déjà appliquer le protocole sanitaire). Nous remercions les parents qui nous ont soutenus pendant cette période. J'ai décidé de prendre la direction tout en découvrant ma nouvelle école : journées très chargées. La classe est cependant très agréable et j'apprécie ce petit effectif. Le projet sur l'année est le thème du loup (fil conducteur mais d'autres thèmes seront abordés). Les projets sur le long terme en classe sont réduits car peu de visibilité avec le plan sanitaire. Les sorties cinéma, théâtre et médiathèque sont pour l'instant annulées (reportées à plus tard quand le plan sanitaire nous le permettra).

Le grand projet de l'année dernière sur l'aménagement de la cour pour des plantations avec matériaux recyclés est maintenu pour cette année mais reporté sur les périodes 4 et 5 (avec les beaux jours). Pour continuer sur le même thème, plusieurs ateliers en classe seront mis en place autour du recyclage : trier les « déchets papiers » de la classe dans une poubelle spécifique, fabrication de papier, récupération de pots de yaourt à décorer pour en faire un objet à rapporter à la maison... etc.

Nous favoriserons l'accueil d'intervenants sur l'école : demande en cours pour un spectacle sur l'école avant les fêtes de fin d'année. Intervention buco-dentaire pour la classe des grands (avec modification des ateliers : brossage de dent sur support), intervention cinéma à partir de janvier plus adapté pour les grands : des interventions de sensibilisation au cinéma possibles pour la classe des petits et des moyens. Demande en cours pour intervenants danse (7 séances par classe), demande d'interventions également de la médiathèque et du conservatoire pour qu'ils se déplacent dans notre école (lecture d'histoires, ateliers animés autour d'albums, initiation à la musique...). Demande en cours pour que la ferme Tigolo intervienne dans l'école en fin d'année. Difficile de prévoir de grands projets de classe ou d'école sur le long terme car les informations tombent au compte-goutte, parfois les informations nous parviennent en même temps que vous par les médias (le protocole sanitaire a déjà changé deux fois depuis la rentrée...).

Le carnet de réussite des élèves prendra une autre forme que les années précédentes et sera rendu en période 3 (RDV parents prévus en février ou mars si la situation sanitaire nous le permet). »

- **Classe PS :**

« Rentrée très compliquée avec des classes surchargées certains jours : pas des conditions idéales pour effectuer une rentrée de petite section. Depuis fin septembre, les enfants ont pris de bonnes habitudes, moins de pleurs. Accueil modifié au retour des vacances qui se passe bien. Un élève est parti début octobre et une élève est arrivée le 3/11. Bonne intégration dans la classe, pourtant jamais scolarisée. Contrairement aux années passées, pas de projet sur l'année, mais petits projets par période en lien avec les domaines d'apprentissages. Je m'adapte à la situation actuelle. »

- **Classe MS :**

« Incertaine au début de rester sur la classe. L'éducation nationale ne donnait pas d'informations claires à ce sujet. Finalement Mme Chandellier apprécie d'avoir pu rester sur l'école. Classe agréable. Des élèves volontaires. Projets aussi par période aux vues de la situation sanitaire. »

d. Résultats des élections des parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 9 octobre par correspondance avec clôture du scrutin à 16h30. Dépouillement à 17h30. 107 inscrits, 64 votants, 14 bulletins blancs ou nuls, suffrages exprimés : 50 /107

Taux de participation : 59,81 % (plus que l'année précédente).

Résultats : Liste libre parents : 3 parents – 1 liste – 3 parents élus titulaires. **Total 3 sièges pourvus sur 3**

L'équipe enseignante remercie ces parents de leur collaboration.

e. École obligatoire et aménagements pédagogiques pour les PS

Depuis la rentrée scolaire 2019 l'école est obligatoire dès la petite section. Pour les parents qui le souhaitent, les petits qui ne mangent pas à la cantine peuvent faire la sieste à la maison mais doivent être de retour à 15h15. Cet aménagement fait l'objet d'une demande d'autorisation écrite auprès de la directrice de l'école qui accorde ou pas et transmet ensuite à l'IEN qui décide d'une réponse favorable ou défavorable. En attente de réponse de l'IEN, la décision de la directrice est effective.

2. Règlement intérieur de l'école : présentation et vote.

Le document est présenté avec quelques modifications concernant les horaires échelonnés. Une lecture des points importants est faite et au besoin discutée en séance. Le règlement intérieur est soumis au vote. Rappel, si le règlement n'est pas voté à la majorité : c'est le règlement type départemental qui devient le règlement de l'école.

Il est voté à l'unanimité. Il sera distribué à l'ensemble des familles avec la charte de la laïcité via les cahiers de correspondance : la signature des parents est exigée sur le règlement.

Il fera également l'objet d'une information aux parents lors des inscriptions et sera affiché en intégralité dans le hall de l'école (portes).

3. Fonctionnement et vie de l'école :

a- Sécurité PPMS (plan particulier de mise en sécurité) : Présentation du PPMS, exercice PPMS

La Directrice présente les deux PPMS (intrusion et confinement) qui sont réécrits chaque année.

Il convient de bien distinguer les exercices PPMS et incendie. Un exercice PPMS attentat intrusion aura lieu d'ici les prochaines vacances scolaires. Il y aura deux exercices PPMS minimum dans l'année et encore deux exercices « évacuation incendie » minimum afin de préparer au mieux les élèves. Ces exercices seront sous formes de jeux pour les enfants. Un document sera distribué aux familles pour les informer.

Les deux documents PPMS définissent les rôles de chaque membre des personnels Ville et/ou EN dans l'école en cas de déclenchement d'une alerte.

Le PPMS confinement : il fait l'objet d'une présentation générale en séance, la notion de confinement dans les classes sera expliquée, la différence avec l'alerte incendie également.

Le PPMS intrusion : Il fait l'objet d'une présentation générale en séance, la directrice rappelle qu'en cas d'alerte, les parents ne doivent ni venir, ni téléphoner à l'école afin de ne pas compliquer la tâche des autorités. Sous forme de jeux

Concernant le plan VIGIPIRATE, le plan VIGIPIRATE ATTENTAT est toujours activé et fait l'objet d'un affichage sur la porte de l'école (surveillance, vigilance et contrôle des abords de l'école, colis suspects, stationnement des voitures non autorisé, contrôle des entrées et sorties de l'école, attroupements devant les écoles interdits etc..).

b- Sécurité Incendie : exercice d'évacuation (informations)

Depuis le début de l'année, un exercice incendie a été fait. Il y en aura deux autres. Rien de particulier à signaler. Évacuation de tous les élèves en moins de 3 minutes. Reprise des consignes avec les collègues systématiquement et rappel que le lieu de rassemblement est dépendant du lieu où on se trouve au moment de l'évacuation.

4. Projet d'école :

a- Bilan du projet d'école 2017/2020

Le bilan du projet d'école n'a pas pu être effectué avec le changement d'équipe.

Une rédaction du nouveau projet d'école est en cours mais sera plus effective en période 3.

Au vu de l'organisation qu'a demandé cette rentrée, toute l'équipe a décidé de s'appuyer sur le projet d'école existant de 2020 et des modifications se feront tout au long de l'année.

Les axes prioritaires resteront : les mathématiques, le français, le climat scolaire, l'ouverture de l'école aux familles (plus tard dans l'année, quand des normes sanitaires nous le permettront)

- ✓ AXE 1 : constitution d'un parcours culturel et littéraire (programmations par niveau et auteurs communs)
- ✓ AXE 2 : développement de la coopération avec les parents pour améliorer les compétences scolaires des élèves.

Bilan : L'ouverture de l'école aux familles a eu des retours très positifs, impliquant davantage un plus grand nombre de familles dans la scolarité de leur enfant. Pour autant, les familles les plus éloignées de la culture scolaire, restent en marge des dispositifs proposés.

- ✓ AXE 3 : améliorer la réussite scolaire des élèves en ce qui concerne la construction du nombre.
- ✓ Liaison GS/CP 2019/20

L'an dernier un axe en lien avec les résultats aux évaluations de CP a été finalisé.

Il s'agit de travailler conjointement maternelle et élémentaire à la mise en place de démarches visant à améliorer les compétences des élèves là où les résultats aux évaluations sont les plus faibles. Les évaluations de CP ayant une visée prédictive.

Bilan : En raison de la crise COVID, les équipes concernées n'ont pu aboutir à des résultats concrets des actions prévues (confinement).

b- Présentation des axes retenus pour l'écriture du projet d'école 2020-23

Le projet d'école 2020-23 est en cours de réflexion. Les axes visent à améliorer les compétences qui sont le moins réussies aux évaluations de CP (datées de septembre 2020) et concerneront :

- **Compétences en Langue orale et écrite :** compréhension de textes, vocabulaire (« comprendre des mots lus par l'enseignant ») et reconnaissance des lettres
- **Compétences dans le domaine numérique :** La résolution de problèmes et la construction du nombre (« associer un nombre à une position », « comparer des nombres »)
- **Amélioration du climat scolaire :** journées portes ouvertes, protocoles de gestion des situations de crise, travail sur les règles de vie, le respect des différences et développement de l'empathie entre élèves et du respect des différents points de vue (laïcité).

5. Points sur la Ville d'Ivry-sur-Seine

- a. **Présentation des moyens alloués aux écoles par la Ville :** Recrutement d'une personne qui aidera au bon fonctionnement des entrées et sorties des élèves, parents, personnels de mairie, pendant et hors temps scolaire. Répondre au téléphone, prendre un message (pour permettre une meilleure transmission des informations). Travaux effectués dans la cour au niveau de la structure.
- b. **Présentation des activités périscolaires :** Le projet à l'année est axé sur l'art. Au vu du Protocole sanitaire et du peu d'enfants le soir à Prévert, ce projet est travaillé principalement les mercredis et pendant les vacances scolaires. Pendant les vacances de la Toussaint le thème était « le cirque » (dans l'attention de faire rêver et sourire les enfants). Environ une dizaine d'enfants sont présents de Prévert les mercredis. Les familles sont accueillies à l'extérieur du centre.
- c. **Temps de parole de l' élu : M. Malheiro**
 - Il remercie l'équipe enseignante pour le travail fait lors de cette rentrée.
 - Volonté de renforcer les liens entre l'école et la ville. RDV prévu à cet effet.
- d. **Questions des parents d'élèves :**
 - Est-ce que le ou la remplaçant(e) de Mme Hanni est déjà nommé(e) ? Pas d'informations à ce sujet.
 - Demande si suite au confinement, les enseignantes de MS et GS ont constaté du retard chez les élèves : Pas de difficultés majeures, disparités des niveaux selon les domaines dans les classes comme les autres années.

**La séance est levée à 19h30
L'ordre du jour est épuisé**

Mme Convain
Directrice et présidente du conseil d'école

Mme De Freitas
Enseignante et secrétaire de séance